



## Garantie limitée de *GFX Law*

*FCD : 2713  
VERSION : 1.1  
PAGE : 1 DE 4*

**Pour les garanties relatives aux produits, aux accessoires et aux services d'installation, veuillez communiquer avec nous avant de commencer à travailler sur le véhicule.**

Par téléphone en composant le 1-800-739-6837 (ou 519-944-3800 poste 1354)  
ou par courriel à l'adresse : [policecars@gfxltd.com](mailto:policecars@gfxltd.com).

### 1. La garantie

La société Ground Effects, LTD./Ground Effects, LLC. (« *GFX Law* ») garantit à l'acheteur (« client ») que tous les produits vendus au client qui ont été manufacturés par *GFX Law* (« produits ») ainsi que tous les accessoires manufacturés par *GFX Law* desdits produits (« accessoires ») seront exempts de toute défectuosité de matériaux et de fabrication dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien. Vous trouverez une liste complète des produits et des accessoires garantis de *GFX Law* sur le couvercle du coffre ou le capot du véhicule.

La présente garantie ne couvre pas :

- (I) les produits ou les accessoires endommagés par les actes intentionnels, les incendies, les catastrophes naturelles (ouragans, etc.), les pertes, les vols ou les collisions de véhicules;
- (II) l'usure superficielle qui n'affecte pas la fonctionnalité, l'usure normale, et les modifications effectuées par toute autre personne qu'un représentant autorisé de *GFX Law*;
- (III) la dépose et la réinstallation des produits, des accessoires ou des composants lors des réparations au titre de la garantie de FCA.

La présente garantie ne garantit pas la postcompatibilité avec tout autre produit de *GFX Law* vendu sur le marché. Le contenu ci-dessus est sous réserve des modalités énoncées ci-dessous (la présente garantie sera ci-après désignée sous le nom de « garantie »). Pour tout autre produit et composant fourni et/ou distribué par *GFX Law* (« composants »), *GFX Law* transférera toute garantie applicable directement au client dans la mesure où le fabricant desdits composants le permet. *GFX Law* ne fournit aucune garantie directe en ce qui concerne les composants.

## 1. Durée de la garantie

*GFX Law* sera dans l'obligation d'honorer la garantie seulement si le client informe *GFX Law* de son (ses) problème(s) avec les produits ou les accessoires durant la période (« durée ») de la garantie. La date d'entrée en vigueur de la garantie est la même que la date de livraison du véhicule. La garantie est valide pour la durée prévue selon les catégories de produits indiquées ci-dessous :

- (I) Produits et accessoires – 3 ans
- (II) Services d'installation – 3 ans ou 60 000 km (37 000 milles) selon la première éventualité
- (III) Composants – Garantie du fabricant

## 3. Seul recours

Pour déposer une réclamation au titre de la garantie, le client doit enregistrer ladite réclamation auprès de *GFX Law* en composant le 1-800-739-6837 avant de commencer à travailler sur le véhicule. *GFX Law* affectera un(e) représentant(e) pour déterminer la validité de la réclamation potentielle. Le client doit fournir les renseignements suivants :

- (I) le nom du concessionnaire ou de l'agence, l'adresse, les coordonnées;
- (II) l'information du véhicule : modèle, NIV, relevé du compteur kilométrique;
- (III) la nature de la réclamation : une brève description du problème;
- (IV) les images numériques de la partie touchée sont requises.

D'après l'information fournie, *GFX Law* déterminera si le problème est couvert par la garantie.

**La seule responsabilité de *GFX Law* à l'égard de toute violation de la garantie se définit comme suit :**

- (I) Remplacer ou réparer toute partie défectueuse et/ou non fonctionnelle des produits ou des accessoires de *GFX Law*.
- (II) En ce qui concerne les services d'installation, *GFX Law* peut payer les frais des services de réparations aux taux horaire convenu et au centre de service convenu.
- (III) Avant de pouvoir recevoir un remboursement ou une pièce de remplacement pour tout produit ou accessoire de *GFX Law*, le client doit retourner le (les) produit(s) ou accessoire(s) défectueux accompagné(s) d'un formulaire d'autorisation de retour de matériel approuvé au préalable.
- (IV) *GFX Law* se réserve le droit de rembourser les frais payés pour des produits ou des accessoires si les recours ci-dessus s'avèrent impraticables ou sans objet.

#### 4. Clauses de non-garantie

À l'exception des garanties expressément prévues aux présentes, qui sont des garanties limitées et les seules garanties offertes par *GFX Law*, les produits, les accessoires et les composants sont strictement fournis « tel quel ». *GFX Law* n'offre aucune garantie supplémentaire qu'elle soit explicite ou implicite, inhérente à la conduite habituelle, à l'usage ou aux pratiques commerciales, d'origine législative, afférente aux produits, aux accessoires et aux composants indiqués ci-dessous. Notamment, toutes garanties implicites de qualité marchande, de titre, de satisfaction quant à la qualité et la convenance à un usage particulier, sont par la présente rejetées. La garantie *GFX Law* est non transférable et est offerte uniquement à l'acheteur enregistré. Autre que les services d'installation, *GFX Law* ne garantit pas les produits et accessoires fournis par le client. Le Programme de garantie de *GFX Law* est sous réserve de modifications sans préavis.

#### Modalités

Les dommages qui résultent d'un usage abusif, d'un accident, d'une mauvaise manipulation, d'un mauvais usage, d'une modification ou d'un usage incorrect, annulent toutes les obligations de *GFX Law* découlant de la garantie. Toute réparation d'un produit ou d'un accessoire effectuée par un tiers non autorisé autre qu'un représentant qualifié de *GFX Law* invalidera la garantie.

#### 5. Conditions relatives à l'expédition

Après avoir déposé auprès de *GFX Law* une réclamation au titre de la garantie, *GFX Law* fournira au client un numéro d'autorisation de retour de matériel pour le retour du produit et/ou accessoire, le cas échéant. Le formulaire d'autorisation de retour de matériel dûment rempli doit être retourné avec le produit ou l'accessoire défectueux avec frais de transport et d'assurance prépayés. *GFX Law* n'est pas responsable des pertes ou des dommages pouvant résulter du transport. *GFX Law* enverra les produits et/ou les accessoires réparés ou remplacés au destinataire par transport terrestre à moins que le client paye un supplément pour compenser les frais d'expédition express. Tous les produits et accessoires doivent être expédiés dans leur emballage d'expédition d'origine ou autre unité d'expédition solide et durable. Faute de retourner le produit ou l'accessoire défectueux à *GFX Law* ou de suivre les présentes directives, annulera la garantie.

## 6. Modalités supplémentaires

- (I) Les agents, les concessionnaires et les employés de *GFX Law* ne sont pas autorisés à apporter des modifications à la présente garantie, ou aux garanties supplémentaires, pouvant engager *GFX Law* à l'endroit des produits, des accessoires et des composants. Toute déclaration supplémentaire, qu'elle soit orale ou écrite, à l'exception des déclarations écrites signées par un membre de la direction de *GFX Law*, ne constitue pas une garantie et on ne doit pas s'y fier.
- (II) Indépendamment de toute autre entente entre le client et *GFX Law*, la présente garantie limitée sera régie et réglementée à tous les égards par les lois de l'État du Michigan, aux États-Unis, et celles de la province de l'Ontario, au Canada, y compris en ce qui a trait à l'interprétation, l'exigibilité, la validité et la rédaction, sans égard aux dispositions concernant les conflits de lois.
- (III) La présente garantie limitée de *GFX Law* constitue l'entente entière entre les parties en ce qui concerne l'objet du présent accord et annule et remplace tout autre accord et consentement antérieur ainsi que toute autre négociation et entente antérieure.
- (IV) Aucune cession de garantie ou cession de droits ou d'obligations de garantie ne peut être effectuée par le client sans le consentement préalable de *GFX Law*. Toute cession de garantie sans ledit consentement préalable annulera la garantie. Faute de fournir sur demande une preuve d'achat à *GFX Law* annulera également la garantie.

## 7. Demandes de renseignements :

**Pour les réclamations au titre de la garantie relative aux produits, aux accessoires et aux services d'installation ainsi que pour les retours – TÉLÉPHONEZ-NOUS avant de commencer à travailler sur le véhicule.**

Service à la clientèle de Ground Effects, LTD.

Composez le 1-800-739-6837 (du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h HNE).